

Compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 5 JUIN 2020

Présents : COLLANGE Claude, MOURTON Daniel, ISACCO Jean-Luc, NEME Paul, BELLIN Gérard, ROUDAIRE Christian, PIGEON André, BERTRAND Pierre, MARCHEIX Michèle, THOMAS Jean-Marc,

Absents excusés : ROFFET Éric donne pouvoir à Mme COLLANGE Claude

Secrétaire : Madame MARCHEIX Michèle

En présence de la secrétaire de mairie Nathalie CHARDONNET

Approbation du compte rendu de la réunion du 23 mai 2020

Madame le Maire rappelle que le compte rendu de la réunion du conseil Municipal du 23 mai 2020 a été remis à chaque membre de l'assemblée par courrier ou par mail et demande s'il y a des observations quant à la rédaction de ce compte rendu.
Approuvé à l'unanimité.

Présence de la secrétaire de mairie aux réunions du Conseil Municipal

Madame le Maire propose la présence de la secrétaire de mairie aux réunions du Conseil Municipal.
Présence acceptée à l'unanimité.

Mise en place des commissions communales

COMMISSIONS COMMUNALES	PRESIDENT	MEMBRES
<u>VOIRIE</u> : voirie communale, chemins ruraux, élagage, biens de sections, problèmes agricoles, entretien et suivi du matériel	Jean-Luc ISACCO 2ème adjoint au Maire	COLLANGE Claude - ROFFET Eric - ROUDAIRE Christian - MOURTON Daniel - NEME Paul - PIGEON André
<u>EAU POTABLE et SECURITE</u> : réseau d'eau, bornes de défense incendie et sécurité dans les bâtiments publics, éclairage public	Paul NEME 3ème adjoint au Maire	COLLANGE Claude - ROFFET Eric - ROUDAIRE Christian - ISACCO Jean Luc- BERTRAND Pierre - PIGEON André - MOURTON Daniel - BELLIN Gérard
<u>BATIMENTS COMMUNAUX et LOGEMENTS</u> : mairie, église, salle polyvalente, maison des associations, garage, cimetière, étude et gestion des logements	Claude COLLANGE Maire	ROFFET Eric - BERTRAND Pierre - ISACCO Jean Luc - ROUDAIRE Christian - THOMAS Jean Marc - MARCHEIX Michèle - BELLIN Gérard - NEME Paul

FINANCES : budget, acquisition de petit matériel et mobilier, dépenses urgentes, tarif des locations, suivi des impayés	Daniel MOURTON 1er adjoint au Maire	COLLANGE Claude - BELLIN Gérard - MARCHEIX Michèle - THOMAS Jean Marc - NEME Paul
INFORMATION et COMMUNICATION : relations avec les associations, animations et fêtes, site internet, bulletin municipal, gestion SMS, adressage	Daniel MOURTON 1er adjoint au Maire	COLLANGE Claude - BELLIN Gérard - MARCHEIX Michèle - THOMAS Jean Marc - BERTRAND Pierre - ROUDAIRE Christian
URBANISME et ENVIRONNEMENT : étude et réalisation d'aménagement du bourg et des villages, assainissement	Claude COLLANGE Maire	BERTRAND Pierre - ISACCO Jean Luc - MOURTON Daniel - PIGEON André - THOMAS Jean Marc
ADJUDICATION ET APPELS D'OFFRES		titulaires COLLANGE Claude - MOURTON Daniel - ROFFET Eric - THOMAS Jean Marc suppléants ISACCO Jean-Luc – NEME Paul – MARCHEIX Michèle – PIGEON André

Désignation des délégués aux Syndicats intercommunaux et E.P.C.I

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS (CCV)	Claude COLLANGE	***
SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DES COMBRAILLES (SMADC)	Claude COLLANGE	Michèle MARCHEIX
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES PONTAUMUR-PONTGIBAUD (SICTOM)	Jean-Luc ISACCO	Pierre BERTRAND
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE PONTAUMUR (SIEG)	Paul NEME	Daniel MOURTON
EPF/SMAF	Jean-Marc THOMAS	Daniel MOURTON
REFERENT FORET (Association des communes forestières du Puy de Dôme)	Pierre BERTRAND	Paul NEME

MISSION LOCALE	Pierre BERTRAND	Jean-Marc THOMAS
CORRESPONDANT DEFENSE	Jean-Marc THOMAS	****

Indemnités du Maire et des Adjointes

Considérant que pour une commune de moins de 500 habitants, le taux maximal de l'indemnité, pour le Maire, en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 25.5 % et pour les adjoints 9.9 % ,

Le Conseil municipal décide, par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire à **25.5 %** de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et à **7.5 %** pour les trois adjoints et d'appliquer cette décision à compter du 24 mai 2020

Vote du taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal a révisé les taux d'imposition des taxes locales. Une augmentation correspondant au taux d'inflation de l'année sera appliquée sauf pour le taux de la taxe d'habitation qui est gelé pour 2020 :

- ↳ Taxe d'habitation :8.36 %
- ↳ Taxe foncière sur le bâti :10.55 %
- ↳ Taxe foncière sur le non bâti :73.26 %

Le produit global attendu de ces trois taxes locales s'élève à **62 705.00 €** pour 2020.

Cette somme sera inscrite en recette de fonctionnement du Budget Primitif Principal de la Commune pour l'exercice 2020, à l'article 731 Taxes foncières et d'habitation.

Choix du locataire appartement N° 3 Immeuble Mandon à Laschamps

Madame le Maire indique à l'assemblée que Monsieur **POUCHET Alexis** s'est présenté à la mairie pour demander à visiter l'appartement communal N° 3 Immeuble Mandon à Laschamps, vacant à ce jour et a déposé un dossier de demande.

Madame **Stella ABBOU** a également présenté un dossier.

Après étude des deux dossiers, le conseil municipal décide de retenir la candidature de Mr **POUCHET Alexis** et de lui louer l'appartement N° 3 Immeuble Mandon à compter du **6 JUIN 2020** moyennant un loyer principal mensuel de **TROIS CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS (389.00 €)** , charges non comprises

Cette location est consentie pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction. Le locataire devra se conformer aux clauses et conditions qui sont mentionnées dans le bail.

QUESTIONS DIVERSES

Contrôle hydrants : le poteau incendie situé à Laschamps est sur le réseau SIAEP. Il est à contrôler tous les 2 ans. La SAUR propose le service pour un montant de 30.00 € ttc.

Les 14 autres poteaux incendie sont gérés par la commune.

Problème de bornage : il est prévu un nouveau rendez-vous sur place le 15 juin avec Bisio pour le terrain de Mr Roffet Olivier parcelle ZD 3 forêt sectionnale de Magnol

Correction acoustique Maison des Associations : l'entreprise Traitement et Correction Acoustique intervient le 17 juin 2020 dans la matinée pour installer les cassettes absorbantes qui vont atténuer le résonnement dans la salle

Aménagement cimetière : une rencontre est prévue à la mairie avec Monsieur DELASPSRE, spécialiste en droit funéraire, le 15 juin 2020. Il va présenter sa mission et proposer d'accompagner la mairie dans toutes les démarches : reprise de concessions, rédiger le règlement et le plan du cimetière, conformité avec la réglementation, etc....

Locations précaires :

- LA PRADE (communal) : vente herbe 2020 attribuée à Mr P. THOMAS pour 100.00 €
- LA CASSIERE (sectionnal) : nettoyage par Séverine MOURTON
- LES PLANOTS (communal) : nettoyage par Patrick THOMAS
- LE TEIX (sectionnal) : nettoyage par Mathieu NEME + fauchage de la partie du chemin conduisant à ses terrains

Travaux chez Mr CALDEIRA aux Charrières : il propose de réaliser une tranchée entre sa maison et la voie publique pour récupérer les eaux pluviales et aussi pour drainer. Une convention va être établie entre lui et la mairie pour définir les modalités des travaux et matérialiser sur un plan l'évacuation prévue.

Intervention de Mr THOMAS Jean Marc :

- Problème signalisation du village de Saunade. Les véhicules de livraison ne trouvent pas le village. Jean Marc THOMAS propose de réaliser un panneau indiquant « Saunade » et de le positionner au niveau du pont du « Moulin de Chabre »
- Proposition d'une exposition sur les dessins humoristiques publiés dans les journaux pendant le confinement et le déconfinement. Cette exposition intitulée « COVID 63 » sera mise en place devant la Maison des Associations le 13 juin 2020.

Aménagement WC PUBLIC

Une demande de pose de 2 poignées dans le WC public de la Grande Place a été faite afin d'en permettre l'accessibilité à tous.

En raison de la crise sanitaire, le WC public sera fermé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 23H30